

## Etat civil

**Décès de Marie Henriette Nicolas de Meissas le 11 octobre 1902**  
Arrondissement de Pont-Audemer - Canton de Routot – commune de  
Caumont (Eure).

*Mairie de Caumont (Eure) - Extrait des registres de l'État civil pour l'année 1902.*

Du douze octobre l'an mil neuf cent deux à quatre heures du soir, acte de décès de Marie Henriette NICOLAS de MEISSAS, rentière, âgée de cinquante et un ans, décédée à son domicile, section du Rouffard, en notre commune, hier onze octobre à sept heures et demie du soir, née à Paris, sixième arrondissement le quatorze décembre mil huit cent cinquante, fille de feu François Achille Nicolas de Meissas et de feu Pauline Valérie Boquet, veuve de Abel Joseph Tommy-Martin, décédé le cinq mai mil huit cent quatre vingt dix neuf et avec lequel elle avait contracté mariage à Paris sixième arrondissement le vingt neuf avril mil huit cent soixante quinze. Duquel décès nous sommes assurés sur la déclaration à nous faite par Messieurs François Jacques Tommy Martin, lieutenant au soixante quatorzième régiment d'infanterie, domicilié à Rouen, âgé de vingt quatre ans, fils de la défunte, et Paul Marc, propriétaire, âgé de soixante quatre ans, domicilié à Caumont, manoir du Beauséjour, ami de la défunte. Lesquels ont signé, après lecture faite en leur présence et constaté suivant la loi par nous, G. de Bolanbel, maire de Caumont, remplissant les fonctions d'officier public de l'État civil de cette commune. Registre dûment signé.

*En réalité ma mère était domiciliée à Paris 3 rue Frédéric Bastiat et non à Caumont où elle avait seulement une location pour l'été. De même mon frère Jacques, en garnison à Rouen était réellement domicilié 3, rue Frédéric Bastiat.*

*Ma mère mourut emportée en quelques jours par l'albuminurie. Elle ne fut pas soignée comme il convenait à cause de l'incroyable ignorance ou négligence du médecin du pays. Et lorsque son médecin habituel, mon oncle Hallopeau, accourut de Paris le cas était désespéré.*

*Les derniers sacrements furent donnés à ma mère par le curé de Caumont. Elle fut enterrée à Paris, au cimetière Montparnasse dans la même tombe que son père, sa mère, sa sœur, son mari et sa fille.*

Jean Tommy-Martin